

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION, DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

CURRICULUM DE FORMATION ET D'EDUCATION AU VIH ET SIDA

ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS (ENI)
ECOLE NORMALE SUPERIEURE (ENS)



INRAP, Bangui, Août 2007



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| PREFACE | 3 |
| INTRODUCTION | 5 |
| OBJECTIFS GENERAUX | 7 |
| OBJECTIF TERMINAL D' INTEGRATION ET COMPETENCES DE BASE | 7 |
| THEMES RETENUS ET DISCIPLINES D'ACCUEIL | 8 |
| CONTENUS DU PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT INTÉGRÉ | 9 |
| METHODES D'ENSEIGNEMENT ET ACTIVITES | 14 |
| STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE | 16 |
| STRATEGIES D'EVALUATION | 16 |
| CONCLUSION | 18 |
| COMITE D'EXPERTS EN CHARGE DE L'ELABORATION | 19 |

PREFACE

Depuis l'identification en 1984 des premiers cas d'infection à VIH et sida en République Centrafricaine, cette maladie n'a cessé de prendre de l'ampleur malgré les multiples efforts déployés par le Gouvernement. A titre d'exemples, nous pouvons citer :

- la baisse de l'espérance de vie (environ 49 ans en 1988 contre 43 en 2003);
- le fort taux de morbidité et de mortalité en milieu jeune singulièrement chez les filles ;
- la dégradation sans cesse croissante de la qualité de la vie des familles...
- l'impact sur l'offre, la demande et la qualité dans le secteur de l'éducation.

L'intégration de l'éducation au VIH et sida dans les programmes scolaires est liée à la préoccupation du Gouvernement qui, à travers les différentes stratégies de développement du système éducatif centrafricain, notamment les Etats généraux de l'Education et de la Formation de 1994, la Loi d'Orientation de l'Education de 1997, le Plan National de Développement de l'Education (PNDE) de 2000-2010, le Plan National d'Action de l'Education pour Tous (PNA-EPT) de 2005-2015, ne cesse de rechercher les solutions idoines aux problèmes multiformes de la jeunesse scolarisée, fer de lance du développement durable de la République Centrafricaine.

Le but ultime de l'intégration de l'éducation au VIH et sida dans les nouveaux curricula du fondamental 1, 2 et des Ecoles normales est de permettre à l'apprenant d'acquérir des compétences nécessaires afin de s'assumer pour mieux agir.

L'enseignement du VIH et sida est à placer sous le signe de l'opérationalité. Il requiert un recours constant au débat, à des situations concrètes, susceptibles d'inciter l'élève à faire le procès de ses propres rapports sociaux et à transformer positivement ses propres comportements et ceux de ses pairs. Pour y parvenir, l'enseignant a un rôle déterminant: celui d'être un communicateur pour le changement de comportement.

Il s'agit pour l'enseignant de stimuler la réflexion et l'action de l'apprenant afin de lui faire acquérir un sentiment d'auto-efficacité et des compétences lui permettant de mieux s'acquitter plus tard de ses obligations de citoyen, de parent, et d'acteur du développement durable. Ce sont là les éléments clé de l'Approche Par Compétence (APC), démarche recommandée par les nouveaux curricula du fondamental 1.

Les aptitudes et compétences auxquelles l'enseignant doit former les élèves dans le domaine de l'éducation au VIH et sida sont principalement de quatre ordres:

- aptitude à instaurer une harmonie dans ses relations avec soi-même et dans ses rapports avec autrui;
- aptitude à assumer ses responsabilités, à opérer des choix positifs et à prendre des décisions comme citoyen et agent de développement;
- aptitude à identifier les problèmes de population liés à l'impact du VIH et SIDA, à analyser leurs conséquences et à apporter les solutions;
- aptitude à prendre soin de son corps et à promouvoir un comportement sexuel responsable.

Nous sommes convaincu qu'en se conformant à la didactique qui leur est prescrite par le présent curriculum, les enseignants sauront répondre positivement à l'appel d'urgence qui leur est lancé.

Nous voudrions ici exprimer notre sincère gratitude à l'endroit de l'UNICEF et de l'UNESCO dont l'appui conjugué a permis la réalisation du présent curriculum.

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE
L'ALPHABETISATION, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Charles Armel DOUBANE

INTRODUCTION GENERALE

Depuis la découverte des premiers cas de l'infection à VIH en République Centrafricaine (RCA) en 1984, les actions entreprises par le Gouvernement dans la lutte contre le VIH et le sida a impliqué l'Etat au plus haut niveau, les associations à base communautaire et les partenaires au développement à travers plusieurs programmes et cadres d'intervention dont le plus récent est le Cadre Stratégique National de Lutte contre le VIH/SIDA 2006-2010.

En dépit de ces actions, on note de plus en plus la surcharge des services hospitaliers pour cause de maladies liées au VIH ; ainsi 66 % des malades admis dans le service de médecine interne de l'hôpital communautaire de Bangui en 2000 sont porteurs du virus, et l'augmentation de la morbidité est aussi enregistrée dans les structures sanitaires périphériques.

D'après les études de l'ONUSIDA réalisées en 2000, le taux de séroprévalence de l'infection se situe autour de 14 %. Ce qui classe la République Centrafricaine parmi les 10 pays les plus touchés au monde et au 1^{er} rang des pays de l'Afrique centrale.

Par ailleurs, selon la même étude le nombre de personnes infectées pour la même année est estimé à 240 000 ; le nombre de cas cumulés de sida à 30 000 et le nombre de décès liés au sida à 23 000.

Tout récemment, selon une enquête réalisée en 2006 (enquête de sérologie en République Centrafricaine sur la prévalence du VIH, un échantillon de 10.762 personnes (dont 4958 hommes de 15 à 59 ans et 5804 femmes de 15 à 49 ans) ont été testées volontairement. Ce qui a donné 6,2% des adultes âgés de 15 à 49 ans séropositifs. Cette diminution du pourcentage ne signifie pas qu'il n'y a plus péril en la demeure.

Cette forte et rapide progression de l'infection à VIH s'explique et tient à une combinaison des facteurs convergents dont la pauvreté accrue des ménages (70 % des ménages vivent avec moins d'un dollars US par jour) ; la prévalence des comportements à risque parmi lesquels on note :

- le multi-partenariat tant chez les jeunes que chez les adultes ;
- la précocité des rapports sexuels établie à 13 ans (57,7 % des filles ont eu leur premier rapport avant l'âge de 15 ans ; (cf. Politique Nationale de la santé de la reproduction de 2003) ;
- la non utilisation des préservatifs lors des rapports sexuels occasionnels ;
- le lévirat, le sororat, le viol et le harcèlement sexuel ;
- la non croyance à l'existence de la maladie ;
- le bas niveau d'information sur les IST, VIH et le sida et les moyens de s'en protéger.

Pour réduire l'expansion de cette pandémie, le Gouvernement de notre pays qui, depuis la tenue des Etats Généraux de l'Education et de la Formation en 1994, ne cesse de rechercher des solutions aux multiples problèmes auxquels est confrontée notre jeunesse, a décidé de l'intégration de l'éducation au VIH et sida dans les programmes scolaires.

Le présent curriculum matérialise cet engagement. Au regard de l'éducation préventive qu'il vise, le document se veut une didactique fondée sur l'urgence de comprendre les facteurs de vulnérabilité, de mesurer les risques auxquels nous exposent certaines manières de vivre et d'agir afin de changer de mentalité et de comportement sur le plan sexuel. Ceci pour permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances et des compétences de vie pouvant les aider à relever les défis majeurs que leur impose la santé sexuelle et reproductive.

Ce curriculum veut en outre susciter une prise de conscience du rôle majeur que doivent jouer les enseignants et leurs élèves dans l'amélioration de leur bien-être collectif et dans leurs relations avec les personnes vivant avec le VIH. Il va dans le sens de la mise en œuvre de la loi n° 06 du 12 septembre 2006 fixant les droits et obligations des PVVIH.

Pour faciliter sa lecture et son exploitation le présent curriculum est structuré de la manière suivante :

- les objectifs généraux et l'objectif terminal d'intégration ;
- les thèmes, contenus et disciplines d'accueil ;
- les contenus du programme intégré ;
- les stratégies de mise en œuvre;
- les méthodes et stratégies d'enseignement ;
- l'évaluation des acquis des apprentissages.

OBJECTIFS GENERAUX DE L'EDUCATION AU VIH ET AU SIDA

La vision du gouvernement dans le cadre stratégique national de lutte contre le VIH et sida (2006 -2010) est de contenir et de réduire la propagation du VIH et d'améliorer la qualité de vie des personnes infectées ou affectées d'ici 2010.

Pour contribuer à l'atteinte de cette vision, les objectifs généraux suivants sont retenus par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :

- stabiliser et réduire le taux de prévalence des IST, VIH et sida qui est de 10,7% (15 – 49 ans)* à 5% où de 6,2% à 3 % dans la même tranche d'âge;**
- adopter et faire adopter un comportement sexuel responsable à au moins 50% des apprenants et des enseignants ;
- promouvoir des comportements à moindre risque auprès de 50% des enseignants et des apprenants par la communication pour un changement de comportement ;
- développer chez au moins 50% des apprenants et des enseignants des compétences pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination dont sont victimes les personnes infectées et affectées ;
- promouvoir la participation d'au moins 50% des apprenants et des enseignants à la lutte contre le VIH et sida ;
- développer chez au moins 50% des apprenants et des enseignants, l'équité entre les genres pour lutter contre le VIH et sida et se comporter de façon équitable ;
- intégrer un système d'évaluation au niveau formatif, sommatif et certificatif des effets et de l'impact des enseignements sur le VIH et le sida.

Objectif Terminal d'Intégration

A l'issue de sa formation, l'élève instituteur ou l'élève professeur doit pouvoir résoudre une situation-problème significative faisant appel à ses ressources sur le VIH et le sida pour planifier et exécuter un projet de classe ou d'école, organiser des activités pédagogiques relatives à l'éducation à la vie sociale et conjugale, à la santé de reproduction, à la vulnérabilité, à la stigmatisation et discrimination, au traitement et à la prise en charge des personnes affectées et infectées, au leadership, à l'impact du VIH et sida sur le développement humain, au plaidoyer et aux compétences de vie courante, ainsi que pour produire les outils didactiques d'évaluation des apprentissages.

Compétence de base n°1

Résoudre une situation-problème significative relative à la planification, à l'exécution et l'évaluation des projets de classe ou d'école se rapportant au VIH et au sida

Compétence de base n°2

Résoudre une situation-problème significative relative à la planification et à l'organisation des activités pédagogiques à partir des outils produits en rapport avec le VIH et le sida

Compétence de base n°3

Résoudre une situation-problème significative relative à la production d'outils et la planification des activités d'évaluation des apprentissages.

* Rapport ONUSIDA, 2005

** Enquête MICS de sérologie en RCA, 2006

THEMES RETENUS ET DISCIPLINES D'ACCUEIL

Ecole Normale des Instituteurs (ENI) et Ecole Normale Supérieure (ENS)

| N° | Thèmes du curriculum | Disciplines d'accueil |
|----|---|--|
| 1 | L'Education à la vie sociale et conjugale | Education à la citoyenneté Français Economie familiale |
| 2 | L'éducation sexuelle | Education pour la santé, Ecofa, Français. |
| 3 | La santé de la reproduction et les connaissances de base sur les IST, VIH et sida | Sciences de la vie et de la terre Education pour la santé Economie familiale Français Education à la citoyenneté |
| 4 | Les facteurs de vulnérabilité et la personnalisation du risque | Education à la citoyenneté... Economie familiale Géographie Français |
| 5 | La stigmatisation et la discrimination | Education à la citoyenneté Morale professionnelle et législation scolaire Education Physique et Sportive Activités artistiques |
| 6 | L'Education au traitement et à la prise en charge des personnes infectées et affectées par le VIH et le sida (promotion du dépistage volontaire) | Sciences de la Vie et de la Terre Education pour la santé Psychologie Education à la citoyenneté Français Economie familiale |
| 7 | Le leadership | Education à la citoyenneté Morale professionnelle et législation scolaire Education Physique et Sportive Economie familiale Français |
| 8 | La participation à la lutte contre le VIH et le sida | Education à la citoyenneté Activités artistiques Economie familiale Education pour la santé Français |
| 9 | La population et l'impact du VIH et sida sur le développement humain | Histoire Géographie Psychologie Economie familiale Français SVT |
| 10 | Les plaidoyers interne (école) et externe | Education à la citoyenneté Morale professionnelle et législation scolaire Français Economie familiale Psychologie |
| 11 | Les compétences de vie courante | Education à la citoyenneté Pédagogie générale Français Histoire Géographie Economie familiale Activités artistiques Education pour la santé |
| 12 | L'évaluation des apprentissages | Pédagogie générale Education à la citoyenneté Français Histoire Géographie Economie familiale Activités artistiques Education pour la santé |

CONTENUS DU PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT INTÉGRÉ

THEME 1 : L'éducation à la vie sociale et conjugale

Compétence de base : L'élève maître ou l'élève-professeur doit pouvoir résoudre une situation problème significative faisant appel aux connaissances sur la vie sociale en mobilisant toutes ses ressources.

| Objectifs Opérationnels d'intégration (OOI) | Contenus d'apprentissage |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des actions éducatives pour développer des relations saines entre les membres d'une famille, les familles et les communautés • Dénoncer les différentes formes de violence familiale • Etablir le rôle de l'école comme milieu de socialisation et de formation à la citoyenneté et développer les comportements nécessaires à la convivialité | <ul style="list-style-type: none"> • L'éducation à la vie sociale |
| <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer ses connaissances relatives à l'éducation à la vie conjugale • Développer des attitudes et aptitudes pour mener une vie conjugale harmonieuse • Rejeter toute forme de violence conjugale | <ul style="list-style-type: none"> • L'éducation à la vie conjugale (choix du partenaire, dot mariage, divorce...) |
| <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer des fiches pédagogiques y afférentes | Méthodologie d'élaboration de fiches |

THEME 2: L'éducation sexuelle

Compétence de base: L'élève maître ou l'élève-professeur doit pouvoir résoudre une situation problème significative à l'éducation sexuelle en mobilisant ses ressources personnelles

| OBJECTIFS OPERATIONNELS D'INTEGRATION | CONTENUS D'APPRENTISSAGE |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Définir les termes : éducation, sexe, sexualité, rapport sexuel, éducation sexuelle. • Dénoncer et rejeter les tabous relatifs à l'éducation sexuelle; • Discuter des conditions préalables au rapport sexuel et s'engager à les respecter. | I. L'éducation à la sexualité |
| <ul style="list-style-type: none"> • Définir le rôle de chacun des vecteurs dans l'éducation sexuelle. • Identifier les rôles positifs desdits vecteurs • Rejeter les rôles négatifs de ces vecteurs | II. Les vecteurs d'éducation sexuelle - la famille - l'école - les médias - les autres (les rites d'initiation) |
| <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les étapes du développement de la personnalité chez l'adolescent en matière de sexualité • Identifier les besoins positifs • Eviter les différents fléaux sociaux et leurs conséquences en matière de sexualité (pédophilie, inceste, etc.) | III. Le développement de la personnalité chez l'adolescent en matière de sexualité |
| <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les émotions et sentiments éprouvés lors des rapports sexuels • Surmonter ces émotions et sentiments • Dire ce que l'on ressent face à son ou sa partenaire dès la première rencontre. | IV. Les émotions et sentiments éprouvés lors des rapports sexuels. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les dangers d'un rapport sexuel à risque • Identifier et rejeter les comportements sexuels à risque • Dire non aux relations sexuelles irresponsables et non protégées • S'approprier les principes de la parenté responsable. | V. Les dangers des rapports sexuels à risque |
| <ul style="list-style-type: none"> • Développer la maîtrise de soi, l'estime de soi • Savoir dire non aux rapports sexuels non protégés • Développer des attitudes et des comportements protecteurs en matière de sexualité. | VI. Le processus de prise de décision et les mesures de protection nécessaires. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer des fiches pédagogiques y afférentes | Méthodologie d'élaboration de fiches |

THEME 3: La santé de la reproduction et les connaissances de base sur les IST, le VIH et le sida

Compétence de base : L'élève maître ou l'élève-professeur doit pouvoir résoudre une situation problème significative faisant intervenir les connaissances de base sur la santé de la reproduction, les IST, le VIH et le sida

| Objectifs Opérationnels d'intégration (OOI) | Contenus d'apprentissage |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Rappeler les connaissances sur la santé et la reproduction (éducation sexuelle, pratiques néfastes sur la santé, circoncision, excision, connaissance du corps humain...) • Eviter les grossesses précoces et non désirées • S'approprier les notions fondamentales sur la santé de reproduction | <ul style="list-style-type: none"> • La santé de la reproduction |
| <ul style="list-style-type: none"> • Se rappeler les notions fondamentales sur le corps humain • Identifier les organes et les appareils qui sont les voies de transmission du VIH • Expliquer les changements physiques, émotionnels, spirituels et sociaux que connaissent les garçons et les filles à la puberté et les conséquences de ces changements | <ul style="list-style-type: none"> • Le corps humain et l'hygiène corporelle |
| <ul style="list-style-type: none"> • Définir les IST et les identifier • Décrire leurs manifestations et leurs modes de transmission • S'approprier les compétences et les Attitudes de prévention des IST • Développer en direction des élèves et de la communauté scolaire des stratégies de prévention des IST • Encourager au sein de la communauté scolaire le recours aux soins médicaux et au dépistage volontaire • Agir pour minimiser les comportements à risque | <ul style="list-style-type: none"> • Les IST en général |
| <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer VIH et sida • Résumer l'historique du VIH et du sida • Décrire les manifestations du VIH et sida les modes de transmission, les moyens de prévention et les traitements disponibles • Briser et vaincre le silence entourant le VIH et le sida • Promouvoir le dépistage volontaire et les témoignages à visage découvert • Elaborer une fiche de préparation sur le VIH et le sida | <ul style="list-style-type: none"> • Le VIH et le sida <hr/> <p>Méthodologie d'élaboration de fiches</p> |

THEME 4 : Les facteurs de vulnérabilité et la personnalisation du risque

Compétence de base : L'élève maître ou l'élève-professeur doit pouvoir résoudre une situation problème significative relative à l'identification des facteurs de vulnérabilité et la personnalisation du risque

| Objectifs Opérationnels d'intégration (OOI) | Contenus d'apprentissage |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et discuter de toutes les pratiques et situations du contexte qui augmentent la vulnérabilité • S'approprier la problématique du genre | <ul style="list-style-type: none"> • Les facteurs de vulnérabilité (y compris les pratiques culturelles) : la pauvreté, être femme, le devoir des couples d'avoir des enfants, les autres pressions sociales, les mariages précoces, le viol |
| <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer ses propres comportements • Relever l'importance du rôle de modèle qu'est l'enseignant | <ul style="list-style-type: none"> • La personnalisation du risque |
| <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une fiche de préparation sur les facteurs de vulnérabilité et la personnalisation du risque | <ul style="list-style-type: none"> • |

THEME 5 : La stigmatisation et la discrimination

Compétence de base : L'élève maître doit pouvoir résoudre une situation problème significative conduisant à lutter contre la stigmatisation et la discrimination

| Objectifs Opérationnels d'intégration (OOI) | Contenus d'apprentissage |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • S'approprier la problématique du genre • Expliquer les notions de stigmatisation et de discrimination • Rejeter la stigmatisation et la discrimination • Briser et vaincre le silence entourant le VIH et le sida • Discuter des stratégies de lutte contre la stigmatisation et la discrimination au sein de la communauté scolaire • Montrer l'importance de la solidarité envers les personnes infectées et affectées par le VIH • Explorer ses propres mécanismes de discrimination et de stigmatisation | <ul style="list-style-type: none"> • La lutte contre la stigmatisation et la discrimination et la promotion du conseil pour le dépistage volontaire |
| <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer que les hommes et les femmes ont droit au même respect dans la société et la famille, et qu'ils doivent avoir des opportunités sociales et économiques et des responsabilités équitables. • Rejeter les violences sexospécifiques • | <ul style="list-style-type: none"> • les rôles économiques, culturels et sociaux selon le genre |
| <ul style="list-style-type: none"> • Identifier des situations où la répartition du pouvoir entre hommes et femmes peut rendre les femmes plus vulnérables au VIH et aux conséquences du sida. • Identifier les manières différentes de se comporter qui ne mettent pas les filles en danger tout en respectant leur droit à l'équité. • Identifier différentes situations de discrimination envers les filles, discuter pourquoi ces situations les rendent plus vulnérables • Enumérer les moyens de lutte contre ces violences sexospécifiques | <ul style="list-style-type: none"> • le genre et la vulnérabilité |
| <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une fiche de préparation sur la stigmatisation et la discrimination | <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie d'élaboration de fiches |

THEME 6 : L'éducation au traitement et à la prise en charge des personnes infectées et affectées par le VIH et le sida

Compétence de base : L'élève maître ou l'élève-professeur doit pouvoir résoudre une situation problème significative relative au recours aux soins médicaux et à la prise en charge sociale des personnes infectées et affectées par le VIH et le sida.

| Objectifs Opérationnels d'intégration (OOI) | Contenus d'apprentissage |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les lieux de conseil et de test volontaire • Identifier les structures de prise en charge des personnes infectées et affectées • Expliquer l'utilité, l'organisation et le fonctionnement des structures de prise en charge • Citer les prestations des structures de prise en charge • Expliquer comment bénéficier des prestations des structures de prise en charge • Expliquer les problèmes et les avantages liés au traitement (effets secondaires, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> • Le recours aux soins médicaux • L'importance d'une bonne hygiène de vie, des PVVIH et leur soutien psychosocial |
| <ul style="list-style-type: none"> • S'approprier des connaissances relatives au système de prise en charge (personnes nécessiteuses, sécurité sociale, soins de santé) • Développer des attitudes et aptitudes de solidarité à l'égard des autres | <ul style="list-style-type: none"> • Le système de prise en charge |
| <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une fiche pédagogique sur le conseil (IEC) et le traitement | <ul style="list-style-type: none"> • |

THEME 7: Le leadership

Compétence de base : L'élève maître ou l'élève-professeur doit pouvoir résoudre une situation problème significative en mobilisant les ressources liées au développement des compétences de vie courante visant à permettre à l'apprenant de promouvoir la formation de sa propre personnalité et l'affirmation de soi

| Objectifs Opérationnels d'intégration (OOI) | Contenus d'apprentissage |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • S'identifier par rapport à sa communauté, à son pays et à son continent • Développer des capacités de négociation • Evaluer des situations à risque et prendre des décisions appropriées • Entreprendre des actions novatrices en faveur de son école, de sa famille et de sa communauté • Développer les qualités de leadership | <ul style="list-style-type: none"> • Le leadership (compétences dans le domaine de la communication, de la gestion des conflits et des désaccords dont : l'écoute active, l'observation, la négociation, l'argumentation, l'exploration des solutions alternatives, les différentes manières de refuser ou de dire non, l'affirmation de sa personnalité, la maîtrise du stress |
| <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer des fiches pédagogiques y relatives | Méthodologie d'élaboration de fiches |

THEME 8 : La participation à la lutte contre le VIH et le sida

Compétence de base : L'élève maître ou l'élève-professeur doit pouvoir résoudre une situation problème significative visant sa participation aux activités de la lutte contre le VIH et le sida

| Objectifs Opérationnels d'intégration (OOI) | Contenus d'apprentissage |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • S'engager dans la lutte contre le VIH et le sida • Changer soi-même de comportement sexuel • Mener des actions en faveur des personnes vivant avec le VIH et le sida (sensibilisation, visites...) • Identifier l'importance de la lutte contre le VIH et le sida et ce que l'élève peut faire concrètement • Se faire dépister | <ul style="list-style-type: none"> • La lutte contre le VIH et le sida |

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les raisons pour lesquelles il est difficile de parler du VIH et du sida, y compris les peurs et les préjugés par rapport au VIH, au sida et aux personnes vivant avec le VIH et le sida. • Rétablir la vérité quant aux mythes et préjugés • Briser et vaincre le silence entourant le VIH et sida. | <ul style="list-style-type: none"> • Vaincre le silence |
| <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer des fiches pédagogiques y relatives | Méthodologie d'élaboration de fiches |

THEME 9 : La population et l'impact du VIH et du sida sur le développement humain

Compétence de base : L'élève maître ou l'élève-professeur doit pouvoir résoudre une situation problème significative liée à l'identification des problèmes démographiques et à l'impact du VIH et du sida sur le développement humain

| Objectifs Opérationnels d'intégration (OOI) | Contenus d'apprentissage |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer ses connaissances sur la population de la Centrafrique (migrations, urbanisation, malnutrition...) | <ul style="list-style-type: none"> • La population |
| <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les conséquences du VIH et sida sur l'individu, sur son (sa) partenaire, la famille, le pays. • Faire face à la perte d'un parent ou à l'idée de sa propre perte | <ul style="list-style-type: none"> • L'impact du VIH et du sida sur le développement humain |
| <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une fiche de préparation relative à l'impact du VIH et sida sur le développement humain | Méthodologie d'élaboration de fiches |

THEME 10 : Les plaidoyers interne (à l'école) et externe

Compétence de base : L'élève maître ou l'élève-professeur doit pouvoir résoudre une situation problème significative pouvant amener les responsables de la communauté éducative à adhérer aux activités de lutte contre le VIH en milieu scolaire

| Objectifs Opérationnels d'intégration (OOI) | Contenus d'apprentissage |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer aux parents et aux communautés pourquoi la prévention à l'école est importante et légitime • Promouvoir, une fois en poste dans une école, une prévention active auprès de ses collègues et des autorités scolaires • Appliquer soi-même les mesures de prévention prévues | <ul style="list-style-type: none"> • Le plaidoyer interne et externe |
| <ul style="list-style-type: none"> • Préparer des fiches de situations de plaidoyer (opposition des parents, inaction des autorités scolaires, montage d'une journée thématique sur le VIH et le sida pour toute l'école et la communauté, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie d'élaboration de fiches |

THEME 11 : Les compétences de vie courante

Compétence de base : L'élève maître ou l'élève-professeur doit pouvoir résoudre une situation problème significative en mobilisant ses acquis sur les compétences de vie courante et en amenant les apprenants à les développer.

| Objectifs Opérationnels d'intégration (OOI) | Contenus d'apprentissage |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les compétences de vie courante et les mettre en pratique | <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs pratiques des compétences de vie |
| <ul style="list-style-type: none"> • Etablir le lien entre le savoir théorique et les besoins de vie pratique • Briser et vaincre le silence entourant le VIH et le sida • Accepter son statut sérologique • Faire face à l'infection de son ou sa partenaire • Faire face à la perte de d'un parent et à l'idée de sa propre perte. | <ul style="list-style-type: none"> • Les compétences de vie courantes |
| <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer des fiches pédagogiques y relatives | <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie d'élaboration de fiches |

THEME 12 : L'évaluation

Compétence de base : L'élève maître ou l'élève-professeur doit pouvoir résoudre une situation problème significative relative à l'élaboration des outils d'évaluation et à la planification des activités d'évaluation

| Objectifs Opérationnels d'intégration (OOI) | Contenus d'apprentissage |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Elaborer les outils d'évaluation | <ul style="list-style-type: none">• L'évaluation (types, instruments, méthodes et activités pratiques) |

METHODES, TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT ET ACTIVITES

1. Méthodes d'enseignement

L'intégration de l'éducation préventive au VIH et sida vise avant tout à doter les apprenants d'un certain nombre d'atouts en termes de savoir-faire, savoir-être, savoir-vivre, compétences et valeurs nécessaires pour résoudre les problèmes de vie sexuelle, familiale et socio-économique tels qu'ils se posent dans leur milieu. Le cours magistral s'avère inadapté à véhiculer cet enseignement car il ne s'agit pas seulement de transmettre des connaissances toutes faites à des apprenants passifs mais davantage de faire participer les apprenants à l'acquisition de ces compétences. Aussi, l'enseignement du VIH et sida s'appuie-t-il sur des approches pédagogiques participatives et interactives. Il en découle nécessairement un choix judicieux des méthodes les plus appropriées qui impliquent que :

- l'apprenant soit le centre de gravité du processus d'apprentissage fondé sur ses besoins, ses préoccupations et les problèmes qu'il rencontre dans son milieu ;
- les points d'appui pédagogiques soient les problèmes identifiés, analysés et éclairés à partir du vécu de l'apprenant en tenant compte de son développement psycho-social ;
- la transmission des contenus, l'analyse des concepts et les changements souhaités impliquent à tous les niveaux la participation de l'apprenant qui doit se positionner et se responsabiliser par rapport aux problèmes posés et aux solutions trouvées ;
- l'acquisition de nouvelles connaissances nécessaires propose des opportunités pédagogiques pour leur application et leur intégration à des situations de vie courante, de savoir-faire, de savoir- être et savoirs protecteurs ;
- l'organisation de l'apprentissage se fasse sous forme d'activités attrayantes, ludiques et interactives, qui fassent participer tous les élèves ;
- le lien soit établi entre les attitudes, les aptitudes et les savoirs transmis à l'école, les réalités socio-culturelles et les besoins de la vie courante ;
- un ensemble de ressources cognitives, socio-affectives et psychomotrices soit mobilisé pour permettre à l'apprenant de résoudre des situations-problèmes significatives de vie courante en rapport avec le VIH et le sida.

Sachant qu'il s'agit de faire acquérir aux apprenants des aptitudes et des attitudes leur permettant de s'adapter aux changements qui s'opèrent dans la société en vue de l'amélioration de la qualité de vie et de la lutte contre le VIH et le sida, les méthodes ci-après seront utilisées à différents niveaux du système scolaire.

2. Techniques d'enseignement et activités

Les méthodes d'enseignement sont participatives et interactives. Le formateur doit apprendre à développer des aptitudes diagnostiques et analytiques chez son élève, lesquelles devront aboutir à des comportements observables et mesurables. C'est un exercice d'apprentissage qui favorise la pensée inférentielle et le développement des compétences chez l'élève. Le formateur crée ainsi de nouvelles connaissances à travers des processus de réflexion et recommande aux élèves maîtres et professeurs plusieurs techniques d'apprentissage telles que :

- les excursions éducatives ou les visites de sites ;
- la lecture ;

- les enquêtes découvertes ;
- l'intervention des personnes ressources sur le thème étudié ;
- les causeries éducatives ;
- les exposés ;
- les comptes rendus ;
- les travaux de groupes ;
- les jeux de rôle ;
- les simulations ;
- les excursions éducatives ou les visites des structures et des sites spécifiques ;
- les débats et échanges en situations de classe ;
- le brainstorming ;
- l'expression artistique (chants, danses, saynètes, dessins) ;
- les jeux et activités stimulateurs ;
- les tables rondes et conférences ;
- les situations de mise en scène ;
- les exercices pratiques (conception de slogans et de spots publicitaires...) ;
- les exemples concrets ;
- l'étude de textes ;
- les commentaires de documents ;
- les témoignages ;
- les dialogues... ;
- les discussion;
- l'interview ...

3. Les supports didactiques

Les supports didactiques de base sont nombreux et variés. Selon le contexte et les réalités socio-culturelles du milieu scolaire, on peut citer :

- les supports écrits (manuels scolaires, journaux, autres ...)
- les supports visuels (images)
- les supports audiovisuels
- les données statistiques
- les témoignages oraux et écrits
- les cartes géographiques ou autres...
- les supports informatiques (NTIC)

STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre effective d'un tel programme suppose :

- la formation des enseignants de l'ENI et de l'ENS en vue de la maîtrise des contenus, des méthodes et des techniques d'enseignement ;
- l'équipement de l'ENI et de l'ENS : outils informatiques, matériels audio-visuels, matériels didactiques, moyens roulants, groupe électrogène ;
- la multiplication, diffusion des documents didactiques ;
- le recrutement des professeurs de l'ENI et de l'ENS pour remplacer les enseignants vacataires ;
- la maîtrise des contenus ;
- l'utilisation des techniques et procédés adéquats pour rendre l'apprentissage aisé et attrayant ;
- la structuration des contenus et leur mise en œuvre tenant compte des axes et domaines privilégiés de l'action didactique.

Les enseignants des Ecoles Normales assureront à cet effet la mise à niveau des élèves-maîtres, sur les connaissances relatives au VIH et sida pour la conduite et la compréhension du programme.

STRATEGIES D'EVALUATION DES APPRENTISSAGES

L'évaluation des apprentissages met l'accent sur l'acquisition des connaissances, des attitudes, des comportements et des compétences essentielles qui sont susceptibles d'influencer le développement des comportements de vie sains. Cette évaluation porte sur les domaines suivants:

- les savoirs : Ce sont des informations ou faits que les élèves acquièrent. Par exemple la connaissance que l'on a de la manière dont le VIH se transmet et ne se transmet pas;
- les savoir-faire : Ce sont les aptitudes et capacités des élèves qui lui permettent d'adopter des comportements spécifiques. Par exemple : la capacité à trouver des solutions aux problèmes liés à la santé, ou celle de communiquer effectivement quand on fait face à des pressions (drogue, alcool, avoir des relations sexuelles contre son gré, viol, harcèlement)
- les savoir-être : Ce sont les sentiments, valeurs et croyances qu'on a de soi, des autres ou des faits. Les attitudes sont influencées par l'école, le groupe de pairs, les parents, l'expérience de la vie. Exemple: aller se faire dépister
- Les compétences : C'est ce que l'on fait quand on est en face des décisions à prendre vis-à-vis d'une situation-problème. Par exemple l'utilisation des condoms lors d'une expérience sexuelle où le report des premiers rapports.

Cette évaluation se fait avant, pendant et après l'acte enseignement/apprentissage. Les professeurs des Ecoles Normales apprennent aux élèves-maîtres et professeurs le rôle de chacune de ces évaluations:

- **Avant** : c'est une révision fonctionnelle. C'est une évaluation diagnostique qui permet la vérification des pré-acquis et des pré-requis ;
- **Pendant** : Elle est formative et permet la remédiation, la réorientation et la régulation des enseignements. Elle peut aussi concerner la méthode à utiliser, par l'enseignant ainsi que par l'élève ;

- **Après** : sommative, intégrative et certificative, l'évaluation qui intervient à la fin de l'acte d'enseignement/apprentissage assure que son objectif premier a été atteint. L'enseignant juge l'élève apte ou compétent pour passer à la leçon suivante.

Pour atteindre ses objectifs, l'enseignant utilisera plusieurs **outils d'évaluation** ; il s'agit de :

- questions fermées ; questionnaires avec réponses formulées en vrai ou faux, questions à choix multiples (QCM), ...
- questions ouvertes : questionnaires à réponses courtes, phrase à compléter ...
- observation
- collecte de plusieurs types de registre (visites, fréquentation)
- échelles (échelles sémantiques différentielles) ;
- jeux de rôles ;
- études de cas ;
- calendriers et journaux ;
- rédaction de documents ;
- production des maquettes ;
- dissertations ...

CONCLUSION GENERALE

L'enjeu de l'éducation au VIH et sida consiste à prévenir ou à modifier les conduites qui présentent un risque pour la santé, voire pour la vie. Les théories psychosociales sur lesquelles se fonde en partie cette éducation abondent d'analyses et d'interprétations sur les déterminants des comportements.

Deux approches méritent cependant d'être présentées. La première s'intéresse aux facteurs de risque, c'est à dire aux éléments qui jouent un rôle décisif dans les comportements à risque. Pour l'infection au VIH, ils ont été identifiés comme étant, entre autres, la pauvreté, la sexualité précoce, l'ignorance, l'influence des pairs, la consommation de drogues, les partenaires multiples, le refus de porter les préservatifs... Dans ce cadre théorique, l'action préventive vise à diminuer l'impact des facteurs à risque ou à les annihiler; cette orientation bien que toujours valable, a montré ses limites avec notamment l'impossibilité d'agir sur certains des facteurs et à maintenir les changements de comportement sur le long terme.

Une orientation plus récente, adoptée dans le présent curriculum, permet de placer l'individu au cœur de l'intervention comme acteur et non plus comme sujet de la prévention. L'intervention préventive ne se centre plus sur les facteurs de risque mais sur l'individu lui-même et consiste à renforcer les facteurs de protection que sont les compétences personnelles de l'individu qui lui permettent de prendre les meilleures décisions pour lui et pour sa vie : il peut s'agir de la capacité à surmonter des difficultés et à éviter les risques de certaines conduites. Ces facteurs de protection s'appuient sur des éléments positifs propres à la personne comme l'estime de soi, la capacité à maîtriser ses émotions et ses sentiments négatifs, ainsi que sur les compétences à communiquer avec les autres.

L'intervention dans ce cadre, vise à développer des aptitudes pour évoluer positivement, par exemple en étant capable de faire face aux situations-problèmes, de savoir faire des choix qui ne compromettent pas l'avenir, de prendre des décisions, d'avoir un esprit critique, d'être positif pour le futur et d'être disposé à demander de l'aide lorsque cela est nécessaire. Les "facteurs de protection" viennent faire le contre-poids ou neutraliser les "facteurs de risque".

Les enseignants formés pour mettre en œuvre ce curriculum auront comme principale tâche de développer ces "facteurs de protection" chez les apprenants afin que les "facteurs de risque" aient moins de prise et ne constituent plus une menace pour eux.

C'est à travers une dizaine de thématiques essentielles et contenus spécifiques que des résultats sont attendus des élèves dans des matières ou des disciplines spécifiques, à la fin d'une période de scolarité donnée: ces résultats doivent être traduits en compétences notamment en matière de résolution des problèmes et de prise de décision adaptés à l'âge et au stade de développement psychoaffectif des apprenants concernés.

Les enseignants concernés par cette éducation au VIH et sida dans nos écoles sont invités pour atteindre les résultats escomptés à plus utiliser les méthodes et techniques participatives d'enseignement interactif prévus dans les guides pédagogiques et largement développées dans ce curriculum.

ANNEXES COMITE DES EXPERTS

A- Experts Internationaux

- **AROGA Désiré**, Ministère de l'Education de Base, Point Focal Sous Régional (Yaoundé) : Consultant.
- **NGUE William**, Expert en Innovation, Bureau Sous Régional UNESCO (Yaoundé) : Consultant.

B- Experts Nationaux :

- **André DENAMSEKETE**, Directeur de Cabinet du MENAESR.
- **Jonas PIKI-GUEZEWANE**, Directeur Général des Enseignements de la Formation et du Partenariat.
- **Roger KOULI**, Directeur Général de l'INRAP.
- **Ambroise ZAWA**, Directeur des Innovations Pédagogiques en matière de Population et Santé à l'INRAP.
- **Noël NGOULO**, Directeur de l'Ecole Normale Supérieur.
- **Josias TEBERO**, Directeur des Etudes à l'Ecole Normale Supérieur.
- **Faustin DOLINGO**, Directeur de la Pédagogie Universitaire, Université de Bangui.
- **Jean Claude MBOLLOT**, I.E.F.1, Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs.
- **Manassé TEPKA**, I.E.F.1, Directeur des Etudes à l'Ecole Normale d'Instituteurs.
- **Jean NZIBILA**, I.E.F.1, Chef de la Circonscription Scolaire de Bangui II.
- **Raymond SEKELA**, Professeur de Français, Point Focal, Chef de Service du VIH et à l'INRAP.
- **Bernard FIOMONA**, Inspecteur d'Académie de l'Ouest.
- **Alexis BALAY-SHALAY**, Chef de Service des Innovations Pédagogiques à la DIPPS (INRAP).
- **Michel KPINGO**, I.E.F.1, Chef de la Circonscription Scolaire de Bangui III.
- **Firmin MBALOKO**, I.E.F.1, Chef de la Circonscription de Bangui I.
- **Pierre DOUNGO**, I.E.F.1, Directeur du Centre Pédagogiques Régional de Bangui ;
- **Bernard WAKOA**, Directeur de l'Ecole Saint François.
- **Mme TCHEKOE née MATHINGOU Pulchérie Nathalie**, Directrice de l'Ecole Assana Filles.
- **Simon TCHENGUELE**, Assistant, Chef de Service de Sensibilisation et de Documentation à la DIPPS (INRAP).
- **Noël HOBIGUE**, Professeur Certifié d'Anglais Membre de la DIPPS (INRAP).
- **Henri KOUNZOYAN-BOMBA**, Inspecteur de l'Enseignement Fondamental II, Directeur de Recherche et d'Animation Pédagogiques à l'INRAP.
- **Arthur NGOAGOUNI**, Professeur Certifié S.V.T, Membre de la DIPPS (INRAP).
- **Mme POUSSOUMANDJI Odette**, Professeur ECOFA Conseillère Pédagogique à l'INRAP.
- **Docteur Arlette TETE**, Chef de Service de Santé des Adolescents et des Jeunes au Ministère de la Population et de la Santé Publique.
- **André FEÏTOUANA**, Chef de Service Appui au Organisation/S.T-CNLS.

- **Mme FEÏDANGAMOKOI née Adèle KEPASSI**, Proviseur du lycée Scientifique CHEICK HAMADAN BEN RACHID AL MAKTOUM.
- **Magloire GUEREMALE**, Professeur Certifié S.V.T, lycée d'Application de l'ENS ;
- **Laurent-Imbert NGOADE**, Professeur Certifié de Lettres Modernes, Lycée M.J CARON.
- **Bernard NDEBALE**, Professeur Certifié de sciences économiques et sociales, Conseillers pédagogiques à l'INRAP.
- **Dominique BARMAN**, Professeur de lycée en Histoire Géographie, Lycée M.J CARON.
- **Pierrot ZEKEBAWAN**, Maître d'E.P.S au lycée de M'Baïki.

| | |
|--|-----------|
| PREFACE | 3 |
| INTRODUCTION GENERALE | 4 |
| OBJECTIFS GENERAUX | 6 |
| OBJECTIF TERMINAL D' INTEGRATION ET COMPETENCES DE BASE | 6 |
| THEMES RETENUS ET DISCIPLINES D'ACCUEIL | 7 |
| CONTENUS DU PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT INTÉGRÉ | 8 |
| Thème 1 : L'Education à la vie sociale et conjugale | 8 |
| Thème 2 : L'éducation sexuelle | 8 |
| Thème 3 : La santé de la reproduction et les connaissances de base sur les IST, VIH et sida | 9 |
| Thème 4 : Les facteurs de vulnérabilité et la personnalisation du risque | 10 |
| Thème 5 : La stigmatisation et la discrimination | 10 |
| Thème 6 : L'Education au traitement et à la prise en charge des personnes infectées et affectées par le VIH et le sida | 11 |
| Thème 7 : Le leadership | 11 |
| Thème 8 : La participation à la lutte contre le VIH et le sida | 11 |
| Thème 9 : La population et l'impact du VIH et sida sur le développement humain | 12 |
| Thème 10 : Les plaidoyer interne (école) externe | 12 |
| Thème 11 : Les compétences de vie courante | 12 |
| Thème 12 : L'évaluation des apprentissages | 13 |
| METHODES D'ENSEIGNEMENT ET ACTIVITES | 14 |
| STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE | 16 |
| STRATEGIES D'EVALUATION | 16 |
| CONCLUSION GENERALE | 18 |
| COMITE D'EXPERTS EN CHARGE DE L'ELABORATION | 19 |